

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 24 mai 2022

Délibération n°2022-033 : Tarifs de l'offre de formations et certifications du Centre de langues de l'Université pour l'année universitaire 2022-2023

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-6-1 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du Centre de Langues ;
Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés les tarifs de l'offre de formations et certifications du Centre de langues de l'université pour l'année universitaire 2022-2023.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 14
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 21
- Pour : 21
- Contre : 0

Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente
Virginie DUPONT

Document en annexe : Tarifs du Centre de Langues pour l'année 2022-2023

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 7 juin 2022

